



ANNICK BILLON
Sénatrice de la Vendée
Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire
Délégation sénatoriale aux Entreprises - Délégation aux droits des Femmes

LA LETTRE

ÉDITO**Mars 2017**

Si on parlait programme !

Ces semaines passées ont vu la commémoration de deux catastrophes mémorables. Fukushima au Japon, Xynthia en Vendée. Au-delà de l'hommage aux victimes, auquel j'ai participé, qui s'est déroulé à la Fauter-sur-Mer dans une grande dignité affichée par les familles, nous mesurons la place de l'homme, ses limites, dans cette Nature qu'il maltraite trop souvent avec les risques qui en découlent. Pour faire face, on légifère dans l'émotion. Favorable aux mesures proposées, en séance du Sénat, j'ai attiré cependant l'attention de mes collègues sur les limites des réactions émotionnelles et la nécessité de raisonner sur un plan d'ensemble pour mieux appréhender les risques.

Les événements nous maintiennent dans l'émotionnel, dans l'exacerbation, avec les déballages, les mises en cause personnelles, les attaques multidirectionnelles, toutes plus basses les unes que les autres, à la recherche de boucs émissaires, politiques, médias et tutti quanti. Il n'est pas question de gommer les erreurs, les anomalies, les faits qui heurtent la conscience populaire, chacun garde la maîtrise de son jugement, de l'appréciation de ses

valeurs.

Mais quel est l'enjeu aujourd'hui ? Est-ce seulement les hommes ? N'est-ce pas de proposer à nos concitoyens des solutions pour sortir de la crise, des méthodes pour créer l'avenir de notre pays, de notre jeunesse, de l'Europe.

C'est un quasi choix de civilisation en face duquel nous sommes confrontés et il est d'une importance telle qu'il conditionnera, à minima, les décennies qui viennent.

C'est le choix d'intégrer dans les données de notre évolution l'ouverture au monde, inéluctable, et de définir les conditions compatibles avec notre civilisation, d'où nous venons, où voulons nous aller.

Alternative ; se replier, mais sur quoi ? Nos territoires ? Notre marché économique interne ? La Russie se replie sur un marché de 143 millions d'habitants, les USA sur 318 millions, la Chine sur près de 1,4 milliards !

Il faudrait sortir de l'euro, pour dévaluer, renforcer nos exportations. Mais toutes nos matières premières sont importées ! Là nous paierions au prix fort, nous serions confrontés, comme nous l'avons été par le passé, aux attaques spéculatives avec leurs incidences sur l'inflation et les taux d'intérêts.

Il faudra, dans la zone euro, rétablir les taux de change, les instruments financiers de protection contre les risques de dévaluation pour protéger importateurs et exportateurs, redonner aux banques, que l'on dit vouloir combattre, les moyens de peser plus sur nos entreprises.

Le repli c'est l'égoïsme, la perte de l'esprit de solidarité qui animait les fondateurs.

Pour certain l'euro n'est pas une monnaie ! Balverne, une monnaie est un intermédiaire dans les échanges, une réserve de valeur et une unité de compte. C'est le cas de l'Euro.

De même monnaie et Nation ne pourraient être dissociées. C'est restreindre la vocation d'une monnaie et sa fonction de référence commune entre des individus ou des groupes d'individus. A ce titre l'euro est la référence de l'identité européenne.

Il faut cesser de considérer toujours l'Europe comme l'exutoire de nos difficultés, se départir du rejet de nos propres errements, il est temps de trier le bon grain de l'ivraie.

L'un des effets du repli se fait entendre, dans l'inquiétude des pays scandinaves, dans le renforcement des troupes américaines en Pologne, dans les prémices de réarmement dans les Balkans. Renforcement sous couvert de l'OTAN pour faire face aux ambitions affichées de la Russie. Raison de plus pour construire notre propre défense européenne.

Quel non-sens notre position divergente avec les autres états membres sur l'accueil de personnalité turque pour organiser un meeting sur notre sol ! Quel non-sens de laisser insulter nos partenaires et les laisser se faire traiter de fasciste, de nazi, sans se souvenir que ce pays était l'allié de l'Allemagne fasciste.

Quel non-sens de voir que le Brexit a été voté par une tranche de population qui a vécu 70 ans dans la Paix, sans connaître aucune des souffrances engendrées par les conflits, alors que la jeunesse britannique voulait préserver son avenir.

Est-ce que cela ne nous inquiète pas, est-ce que cela ne doit pas nous inciter, au contraire à poursuivre la construction de l'Europe, redéfinir les bases et les objectifs. Harmonisons les législations nationales, harmonisons les fiscalités, définissons des marges de fluctuation des taux d'imposition nationaux.

Entrer vraiment dans l'Europe ne consiste en aucun cas à abdiquer nos valeurs mais au contraire à les faire partager, il faut en avoir la volonté.

Alors fi des personnes, qui passent, regardons les programmes qui nous sont proposés pour préparer l'avenir, débattons, mais avec un esprit de construire et non de détruire.

Favoriser l'esprit d'entreprise



© senat.fr

Après un **état des lieux** présenté par mon Collègue Claude Nougein, Michel Vaspart et Olivier Cadic ont développé les propositions de notre délégation, issues des travaux et des nombreuses auditions.

«Penser la simplification pour les entreprises comme un processus qualité au bénéfice de la compétitivité».

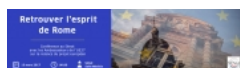
Ce jeudi 16 mars : deuxième édition de la **Journée des entreprises**, organisée à l'initiative de la **délégation sénatoriale aux entreprises** dont je suis membre.

Rassemblant 42 sénateurs de tous bords, cette délégation est chargée de proposer des mesures visant à **favoriser l'esprit d'entreprise** et à simplifier les normes applicables à l'activité économique, en vue d'encourager la croissance et **l'emploi dans nos territoires**.

Deux thèmes retenus que nos nombreux déplacements ont imposé :

- favoriser la **transmission d'entreprise**
- anticipation, financement et accompagnement
- **alléger le fardeau administratif** des entreprises
- la simplification collaborative administration/entreprises
- la simplification : une ambition européenne, l'exemple allemand

Conférence des ambassadeurs des pays européens



© senat.fr

60ème anniversaire du traité de Rome du 25 mars 1957. Mes Collègues **Jean-Pierre Raffarin** et **Jean Bizet**, co-rapporteurs en leur qualité de président des commissions respectivement des affaires étrangères, de la défense et des forces armées et, des affaires européennes ont proposé deux tables rondes portant sur l'état des lieux après le Brexit et le sursaut européen attendu.

Retrouver l'esprit de Rome, c'est porter le message de **paix** et de **sécurité** au sein d'un espace géographique menacé.

La mondialisation est factuelle et la seule réponse de protection passe par la consolidation des fondations d'une Europe plus **conquérante** pour répondre aux attentes des **peuples** jusqu'alors déçus.

Le couple franco-allemand doit redevenir le moteur de **l'Europe unie dans sa diversité** et synonyme de **puissance économique créatrice d'emplois et protectrice**.

Le groupe de suivi du Sénat sur le Brexit et la refondation de l'Union européenne après avoir adopté le 22 février, un rapport d'information : **«Relancer l'Europe : Retrouver l'esprit de Rome»** qui propose une feuille de route permettant aux 27 États membres de relancer le projet européen, a convié le 15 mars **les ambassadeurs des 26 autres États membres** concernés à venir échanger au Sénat.

La dimension symbolique est grande à l'heure où l'on commémore le

Centre de secours de Foussais-Payré



© DR

Les communes de **Puy de Serre**, **Faymoreau** et **Marillet** étaient représentées par leurs maires aux côtés de Daniel Aubineau, Maire de Foussais-Payré. Comme tous les centres de secours au nombre de 75 en Vendée, la question du recrutement a été abordée ; le Sénat en avait débattu en décembre 2014 à l'occasion de l'examen d'une proposition de loi. **Concilier vie professionnelle et engagement volontaire**, véritable contrainte ; un appel est lancé aux collectivités territoriales pour lesquelles une compensation pourrait être envisagée.

S'agissant des **jeunes**, **associer le service civique** et le **recrutement** et la **formation** des sapeurs-pompiers volontaires est une des réponses.

Malheureusement, le Gouvernement n'a pas voulu y donner une suite à l'Assemblée Nationale.

Enfin, le Parlement s'est accordé sur la réforme du dispositif de cessation définitive de l'engagement institué en 2004, la prestation de fidélisation et de reconnaissance (PFR), au terme d'une réflexion conduite par l'Assemblée des départements de France (ADF) avec l'État et les pompiers : la Loi relative aux **sapeurs-pompiers professionnels** et aux **sapeurs-pompiers volontaires** a été votée au Sénat en décembre 2016.

La pose de la première pierre du futur centre de secours de **Foussais-Payré** s'est déroulée samedi 4 mars.

Investissement d'un montant de 650 000€, la construction de cet équipement du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Vendée sera achevée pour la fin de cette année 2017 sur un terrain acheté par la commune et cédé, gratuitement.

Ensuite, s'est déroulée la passation de pouvoir entre Christian Chaigneau, Lieutenant et **François Ragot**, Adjudant-chef qui devient officiellement **nouveau chef du centre de secours**.

Enfin, le Lieutenant **Christian Chaigneau** a été distingué pour avoir effectué 35 ans de service dont 26 comme chef de centre.

Le SDIS de la Vendée était notamment représenté par son Président, Serge Rondeau, son Directeur le Colonel Noël Stock et le Capitaine Cyril Papin, commandant le centre de secours de Fontenay-le-Comte.

Vers l'égalité professionnelle femmes-hommes



© DR

apprentissage : les dernières promotions affichent un taux de 100% d'embauche des jeunes à l'issue des

La **Maison familiale rurale La Bouchère** à **Saint-Gilles-Croix-de-Vie** qui m'avait invitée le 2 mars pour présenter le Sénat aux élèves des deux classes du baccalauréat professionnel et de Brevet de Technicien Supérieur «bâtiment» a bien voulu accueillir **TV VENDEE** qui m'interrogeait dans le cadre d'un reportage sur la **journée internationale des femmes**.

Présidée par **Marie-Bernadette Poiraudeau**, la MFR La Bouchère est emblématique de la **place des femmes en responsabilité** dans le **secteur du bâtiment**. C'est également une femme, **Hélène Bouchet** qui était en charge de cette réunion dédiée à nos institutions et suivie d'échanges francs et utiles avec les étudiants.

Je tiens à souligner l'encadrement de qualité autour de **Rémi Pascreau**, Directeur et de **François Ménard**, son Adjoint qui font de cet établissement, un pôle de **l'excellence vendéenne** de la formation par

formations.

L'apprentissage qui permet d'acquérir un vrai **métier**, est une voie qui encourage les cursus vers un **enseignement supérieur** de qualité ; la majorité des étudiants envisagent poursuivre en **licence «pro»**.

LIRE LA SUITE

Journée de la Vendée au Salon de l'Agriculture



© DR

C'est toujours avec une grande fierté que j'ai retrouvé les éleveurs vendéens pour une visite des stands. En effet, l'ensemble de la production animale vendéenne était bien représentée. J'ai pris le temps de discuter notamment avec les représentants du «Mouton Vendéen» sur la filière et ses perspectives.

S'agissant de la filière palmipède, j'ai échangé avec Michel Fruchet, Directeur général de la Coopérative Val de Sèvre dont le siège social est à **La Pommerai-sur-Sèvre**, Commune nouvelle de **Sèvremont** sur les craintes de la propagation de la **grippe aviaire** et ses conséquences. Le projet de méthanisation produisant chauffage et électricité en assurant un débouché utile aux **déchets** a été évoqué : il doit être fonctionnel en cours d'année. Ancienne Vice-Présidente de **TRIVALIS**, le sujet m'intéressait tout particulièrement.

L'ensemble des **produits vendéens** rassemblés sur un stand étaient la vitrine d'un savoir-faire alliant **tradition et modernité** qui valorise nos territoires, une filière de compétences et, répondant aux exigences gustatives des consommateurs.

On ne pouvait pas pour autant oublier la **crise agricole** qui n'épargne pas la Vendée. Si nous sommes tous conscients dans un monde en mutation, que les **agriculteurs**, véritables **chefs d'entreprise** compétents qui **investissent, innove**nt et **s'adaptent** aux exigences environnementales et de la mondialisation, doivent **vivre de leur travail**.

L'agriculture de demain présentera un **visage aux multiples facettes** : faisons confiance aux femmes et aux hommes, acteurs indispensables de nos **territoires ruraux** pour construire des modèles économiquement, écologiquement et socialement durables.

Pavillon France



© DR

France Filière Pêche, association « loi 1901 », étant présent au Salon International de l'Alimentation, j'avais souhaité m'y rendre dans le prolongement de ma participation, le 4 mai 2016 à la conférence-débat « Surpêche : mythes et réalités ».

J'ai ainsi pu revoir et discuter avec **Gérard Higuinen, son Président** ; nos échanges ont porté sur l'intérêt que représente la marque des produits de la pêche française tant pour les consommateurs que pour tous les maillons de la filière.

L'avenir de la **pêche vendéenne** devenue largement côtière a également été à l'ordre du jour. Comment consolider l'attractivité du secteur et préserver la **pêche artisanale** : il s'agit des conditions de travail et de la **formation des jeunes marins** et là, l'École des Formations Maritimes qui prend le relais de l'École des Pêches des Sables d'Olonne en élargissant son enseignement à tous les métiers de

la mer, conforte sa notoriété.

Il faut être lucide, seules des **perspectives professionnelles viables** permettront de stopper l'hémorragie des professionnels. L'**avenir de la pêche** dans l'ensemble de l'**Union européenne** à l'heure du **Brexit** est à juste titre, préoccupant. En effet, on imagine aisément que les **zones de pêche du Royaume-Uni** ne seront plus accessibles pour la pêche en haute mer et que les pêcheurs britanniques n'auront plus les contraintes en termes de **quotas** notamment de la **politique commune de la pêche**.

AU SÉNAT

Femmes et Agricultrices



© DR

La Délégation aux droits des femmes ayant retenu le thème des **femmes en agriculture** que j'avais proposé en juin dernier 2016, a **installé** officiellement le **1er décembre la mission d'information pluraliste** dédiée. Didier Mandelli et moi-même avons été désignés les rapporteurs de la **majorité sénatoriale**.

Les travaux ont débuté par l'organisation d'un colloque le 22 février « **Être Agricultrice en 2017** ». Ce fut l'occasion d'accueillir au Sénat Sylvie Douillard, Présidente de la Commission des agricultrices à la FDSEA qu'accompagnaient des agricultrices de la Vendée et de La Loire-Atlantique.

La place des femmes en agriculture sera étudiée sous l'angle des cheffes d'exploitation, associées ou non, de la **conjointe salariée** et de l'**implication des familles** dans une activité économique résolument tournée vers l'avenir (recherche et innovation) et empreinte d'une mission d'intérêt général, de protection de l'environnement et de développement du monde rural qui les expose d'ailleurs en permanence au jugement de leurs concitoyens.

LIRE LA SUITE

Timbre pour "l'Homme qui fut l'avenir de la Femme"



Jeudi 9 février, la Délégation aux droits des Femmes du Sénat a rendu hommage à **Lucien NEUWIRTH**, Sénateur de la Loire aujourd'hui décédé.

«Le père de la pilule», auteur de la loi du 28 décembre 1967 **relative à la régulation des naissances** et abrogeant les articles L. 648 et L. 649 du code de la santé publique, a permis aux femmes de maîtriser leur



© laposte.fr

fécondité.

Cette cérémonie, présidée par **Gérard Larcher**, Président du Sénat, s'est déroulée en présence de **Laurence Rossignol**, **Ministre des Familles**, de l'Enfance et des Droits des femmes, de **Philippe Wahl**, Président-directeur général du groupe **la Poste** et **Véronique Sehier-Thurotte**, co-Présidente du **Planning Familial**.

Membre de la Délégation aux droits des Femmes, je me suis exprimée pour témoigner après la diffusion d'un film où l'on découvre que Lucien Neuwirth a trouvé un allié inattendu en la personne du Président de la République de l'époque, le Général de Gaulle.

«La contraception implique un suivi médical sérieux et régulier. Il reste à **renforcer les politiques publiques d'information et de prévention en direction des jeunes**, comme je l'indiquais lors des débats sur la loi de modernisation de notre système de santé.»

EN DIRECT DE L'HÉMICYCLE

Egalité - Citoyenneté



© senat.fr

Dernier texte marquant de la législature qui se termine, la loi de janvier 2017 portant égalité et citoyenneté, examinée selon la procédure d'urgence ne répond pas aux ambitions affichées.

L'examen s'est de surcroît emballé durant son passage à l'Assemblée Nationale qui l'a rendu hétéroclite et obèse : on est passé de 41 à 217 articles !

La **majorité sénatoriale** par l'intermédiaire de sa rapporteure Françoise Gatel, Sénatrice UDI de l'Ille-et-Vilaine a élaboré un **texte rigoureux** mais **pas grincheux** fondé sur l'objectif de **construire une société** dans laquelle l'**individu** bénéficie d'une **liberté d'action** mais doit aussi faire preuve d'un **sens de la responsabilité** et contribuer au **vivre ensemble**.

Ainsi, avons-nous recentré les débats sur ses objectifs initiaux :

- **recentrer** le projet de loi sur son **objectif initial** en écartant les dispositions sans lien avec le texte
- **éviter** d'ajouter de **nouvelles contraintes** irréalistes aux **entreprises** et aux **collectivités territoriales**
- n'adopter que des **dispositifs réalistes** pouvant être mis en œuvre au regard des moyens de l'Etat
- **ne pas revenir sur des dispositions adoptées récemment** dont certaines n'étaient même pas encore mises en œuvre
- affirmer le **rôle de législateur du Sénat** en refusant d'être une simple chambre d'enregistrement.

Au final, l'Assemblée Nationale en fait une loi fourre-tout avec 224 articles !

S'agissant de l'**engagement citoyen** qui a été largement débattu et s'exprime sous différentes formes, le département de la Vendée vient de mettre en place la **réserve citoyenne** : elle est accessible à toute personne qui souhaite servir les valeurs de notre République et s'engage bénévolement sur la réalisation de projets d'**intérêt général**.

Annie Ducos, ancienne Directrice de l'Association d'Accompagnement Personnalisé et de Soutien à l'Habitat et le Colonel **Michel Montaletang**, ancien Directeur du Service Départemental d'Incendie et de Secours en sont les **Ambassadeurs** nouvellement nommés.

L'état d'urgence prorogé



© senat.fr

J'ai voté la 5ème demande de prorogation de l'état d'urgence qui s'appliquera jusqu'au 15 juillet 2017.

Le Sénat et l'Assemblée Nationale ont approuvé une modification de ce régime exceptionnel en modifiant le régime des assignations à résidence qui désormais sont limitées à 12 mois.

Mon Collègue Michel Mercier, ancien Garde des Sceaux et Sénateur UDI-UC du Rhône qui préside le Comité de suivi mis en place par le Sénat en décembre 2015 a présenté, le bilan de l'état d'urgence à mi-décembre :

590 perquisitions depuis le 22 juillet 2016

65 suites judiciaires dont 25 pour infraction à caractère terroriste

91 assignations à résidence demeuraient en vigueur à la date du 14 décembre

34 assignations à résidence font l'objet d'une interdiction de sortie du territoire

EN VENDÉE

Inauguration salle municipale Ste-Gemme-la-Plaine



© DR

Cette cérémonie, couplée avec les vœux à la population, a permis à Pierre Careil, Maire de rappeler les efforts accomplis par la municipalité pour conduire à bien la rénovation de cette salle municipale, indispensable à la vie communale et aux 24 associations de la commune.

L'évocation des projets de 2017, et le très important projet de rénovation de la RD 137, montrent les difficultés auxquelles sont confrontées les collectivités locales pour répondre aux demandes légitimes de la population tout en faisant face à la diminution drastique des dotations.

Grâce à la pugnacité de l'équipe municipale, la collectivité a su trouver une part importante du financement nécessaire auprès du Département, de la Région, et de la réserve parlementaire des Sénateurs.

La présence des représentants du Conseil Départemental, du Conseil Régional, des parlementaires et des nombreux élus marque l'intérêt des élus pour soutenir les dynamiques locales.

Inauguration maison de santé au Château d'Olonne



© DR

Inauguration d'un très bel établissement de santé, fonctionnel, qui regroupe 15 professionnels de la santé dont les quatre médecins fondateurs.

Cette Maison de santé pluridisciplinaire n'est pas la seule réponse aux problèmes de la désertification médicale qui se posent dans notre département, et à l'échelon local, où la situation est aggravée par les nombreux départs à la retraite et la croissance démographique littorale. Situation qui va cependant encore perdurer au moins 6 ans, en raison du numerus clausus comme le souligne le docteur Soizic Dary-Chabot, à l'origine du projet.

Mais elle prend en compte l'évolution sociétale des jeunes médecins qui aspirent à exercer dans des conditions de vie mieux adaptées, à travailler en équipe, et à présenter un éventail de soins adaptés aux différentes pathologies des patients.

Pose 1ère pierre logements à Sainte-Foy



© DR

Le cri d'alarme de l'Abbé Pierre, dont nous célébrons le 10ème anniversaire de la mort récemment, est toujours d'actualité.

Les travailleurs pauvres et souvent des familles entières, les SDF, maintenant les migrants n'ont souvent que la rue pour logement.

La loi SRU et l'obligation de construire des logements sociaux ne seront pas suffisantes pour faire face aux besoins, alors même que l'on estime à 3 millions de personnes les mal-logés et à 60% de français éligibles au logement social.

Si le problème ne présente pas dans notre région la même acuité que dans certaines Métropoles, les besoins sont tout de même là.

Les élus à travers les collectivités en sont conscients et déploient sur tout le territoire de la Vendée les efforts nécessaires pour combler le déficit de logements sociaux, avec l'aide d'organismes tels que Vendée Habitat.

Partenaire des collectivités, ce bailleur social met tout en œuvre pour permettre un parcours résidentiel à de nombreux vendéens.

La pose de la première pierre à Sainte-Foy de 6 logements locatifs et de 2 logements en accession à la propriété en est un témoignage.

La présence de Monsieur le Maire Jean-Paul Dubreuil, Pierre Berthomé conseiller départemental et président de Vendée Habitat, Severine Bulteau, conseillère départementale, Christine Rambaud-Bossard, vice-présidente de Vendée Habitat et de Madame la directrice de Vendée Habitat., marque tout l'intérêt porté à ce type d'opération.

Cette opération se renouvellera certainement car la municipalité de Sainte Foy n'est pas en manque de projets.

Vendée Coeur



© DR

La deuxième édition de Vendée Coeur aura pour bénéficiaire l'association "étoile de Martin" dont la cause est la lutte contre le cancer des jeunes.

Les organisateurs et nombreux bénévoles ont décidé d'inscrire leur action dans la solidarité envers les victimes des circonstances de la vie. Fabrice Garandeau à l'origine de cet événement, a réussi à faire de ce challenge, un événement désormais incontournable, il a su embarquer dans cette aventure sa famille, ses amis et convaincre les partenaires de s'engager à ses côtés.

Il a réussi à transformer sa douleur en grande générosité pour les autres, et en une belle aventure collective.

L'édition de 2015 avait été un immense succès encouragé déjà par la collectivité, la communauté de communes des Olonnes. Nul doute que la communauté d'agglomération va poursuivre son accompagnement

car 2015 avait suscité l'enthousiasme des participants et des spectateurs.

2015, les paddles s'étaient élancés pour 24h sur le lac de Tanchet pour l'association Rêves85, présidée par Nicole Ricard Orsonneau, c'est avec bonheur que j'avais accepté de m'engager dans son équipe pour cette belle cause "réaliser les Rêves des enfants malades".

L'opération Vendée Coeur inspirée de Glisse en Coeur au Grand Bornand a permis de tisser des liens forts entre les personnes et les échanges vont se poursuivre,

Pour rappel l'office de tourisme du Grand Bornand avait un stand sur le village du Vendée Globe.

Mon collègue Loïc Hervé, Sénateur de Haute Savoie présent pour le week-end du départ s'était d'ailleurs félicité de cette belle vitrine pour son territoire.

Alors bravo aux organisateurs : la Vendée a deux cœurs, et vous tous organisateurs pour le sourire d'un enfant vous en avez un très gros.

Rendez-vous au mois de juin 2017.

Audience solennelle du TGI des Sables d'Olonne



© DR

Comme dans la majeure partie des instances juridictionnelles françaises, le Procureur puis le Président du TGI illustrent le mal-être de notre Justice, en déficit de moyens que ce soit en effectifs ou financiers.

En s'appuyant sur le rapport de la Commission Européenne pour l'efficacité de la justice, le Président rappelle que le coût par habitant et par an de 64€ est l'un des plus bas de l'Union, et que le nombre de magistrats du parquet, pour cent mille habitants, est de 3 en France contre 11 dans l'Union.

Et ce ne sont que des moyennes qui cachent beaucoup de disparités, le TGI des Sables d'Olonne manque de personnel alors qu'une augmentation constante des dossiers est constatée.

Il ne s'agit pas de pointer du doigt les lacunes de nos institutions judiciaires, il faut leur donner les moyens financiers et les moyens en effectifs afin qu'elles accomplissent leur mission au service des

citoyens.
Les parlementaires se doivent d'être attentifs à ces appels.

Cérémonies des Vœux



© DR

création de communes nouvelles.
Je souhaite que tous ces changements s'effectuent dans l'objectif de l'intérêt général.

Nombreuses ont été les invitations aux vœux des communes et intercommunalités en ce début d'année 2017. Et je m'excuse auprès de ceux auxquels je n'ai pu participer en raison de mon emploi du temps. Ce sont des moments de convivialité agréables avec les élus, la population et les acteurs économiques. C'est aussi le moment pour les élus de faire le point sur l'état d'avancement de leurs projets, ceux engagés depuis le début du mandat et ceux restant à mettre en œuvre. Chacun peut ainsi mesurer les efforts accomplis par les municipalités au service de leurs concitoyens.

Si nous sommes loin des grands enjeux nationaux nous sommes au cœur du quotidien, de l'étude et de la prise en compte des besoins des habitants. Nous sommes aussi au plus près des importants bouleversements structurels qui vont affecter notre territoire vendéen en 2017 avec la poursuite des regroupements d'intercommunalités et la

AGENDA

En perspective



© libre de droit

Elections législatives :

- la **clôture du scrutin est fixée à 18 heures**, sauf dérogation arrêtée par le représentant de l'État
- 11 juin : premier tour
- 18 juin : second tour
- Les dispositions de la loi organique n°2014-125 du 14 février 2014 modifiant les règles de **cumul de fonctions exécutives locales avec le mandat de député** s'appliqueront
- 27 juin – 15 heures : ouverture de la XVème législature

Au Sénat :

- 14 juin : délégation aux droits des femmes : déplacement à Rennes dans le cadre du rapport d'information sur « Femmes et agricultrices »
- 20 ou 21 juin : débat préalable à la réunion du Conseil européen des 22 et 23 juin
- 5 juillet : délégation aux droits des femmes vote du rapport d'information sur les agricultrices
- En Vendée :**
- 17 et 18 juin : Vendée Cœur aux Sables d'Olonne

SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Retrouvez mon actualité sur les réseaux sociaux



Facebook : www.facebook.com/annick.billon.7

Twitter : @AnnickBillon

© libre de droit

CONTACT

Au Sénat

Béatrice Moinard

Tel : 01 42 34 29 11 - 06 59 46 72 02

E-mail : a.billon@senat.fr

Permanence parlementaire

Résidence Clemenceau

125 boulevard Aristide Briand
85000 La Roche-sur-Yon

Tel : 02 51 36 16 99

Christa BLAIN

Tel : 06 31 74 05 61

Yves HUET

Tel : 06 37 80 42 95

Facebook : facebook.com/annick.billon.7 Twitter : @AnnickBillon

www.udi-uc-senat.fr